



# CERTIFICAT QUALIBAT 2016

La (ou les, qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications mentionnées ci-dessous disponibles sur le site [qualibat.com](http://qualibat.com), rubrique « Nomenclature ». Les exigences découlent de la norme NF X30-091.



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES  
ET PORTÉES DISPONIBLES  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E46832

ÉDITÉ LE 07/06/2016

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2017

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Raison sociale : AMIAUD SARL

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 01/04/1992

3 Z.A. LA COLONNE 1  
85260 LES BROUZILS

Capital : 76 225

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON

Téléphone : 02 51 42 91 36

Fax : 02 51 42 93 96

Siren : 385 216 031 Code étab. : 00018

Portable :

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 85.05544N 02 02

Responsabilité légale :

AMIAUD PASCAL CO-GÉRANT / AMIAUD JEAN LOUIS CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 460896N

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 460896N

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2015

Site Internet : [www.amiaud.fr](http://www.amiaud.fr)

E-mail : [contact@amiaud.fr](mailto:contact@amiaud.fr)

## CLASSIFICATION

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 6 278 740

Tranche de classification : CA7

## Qualification Professionnelle

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution	Tranche partielle		Echéance
			Effectif	Tranche	
5112	Plomberie - sanitaire (Technicité confirmée) Mention Installation domestique au gaz	20/12/2015	30	EFF3	19/12/2019
5312	Installations thermiques (Technicité confirmée) Mention Installation domestique au gaz	20/12/2015		NC	19/12/2019
	Nombre total de qualifications : 2				

*L'attribution de certaines qualifications ou certifications induit une capacité pour l'entreprise à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires. L'information des compétences induites est portée à la connaissance des prescripteurs dans la nomenclature et sur le certificat de l'entreprise. Cette information ne préjuge pas de l'obtention de la qualification ou certification correspondante pour l'entreprise qui en fait la demande.*

Autres compétences induites : 1361-1362-5121-5131-5141-5231-5421-5512-5522-9121-9122

\* ou du plus récent renouvellement

Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**AGENCE  
QUALIBAT**

**Alain MAUGARD**

*Alain Maugard*

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON  
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

# CERTIFICAT QUALIBAT 2016

# CERTIFICAT QUALIBAT 2016

## CE CERTIFICAT ATTESTE

**L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS** recueillies et contrôlées sur l'établissement. Il garantit pour la (ou les) activité(s) dans laquelle il a été qualifié :

- qu'il est en règle avec les organismes fiscaux et sociaux (situation administrative et juridique) ;
- qu'il est assuré en responsabilité décennale et en responsabilité civile professionnelle (situation administrative et juridique) ;
- qu'il a fourni sur l'exercice précédent des données concernant son effectif en personnel et son chiffre d'affaires global hors taxes permettant d'évaluer son aptitude financière et de vérifier sa capacité propre à mener les travaux qui lui sont confiés (classification en **À JOUR DE SES ASSURANCES** effectif et en chiffre d'affaires) ;

## EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

**À JOUR DE SES ASSURANCES**

- qu'il a démontré son savoir-faire sur des chantiers similaires et justifié de moyens en matériel adaptés permettant de lui reconnaître une capacité technique matérialisée par un numéro de qualification à quatre chiffres (qualification professionnelle).
- qu'il dispose de moyens humains mobilisables dans l'activité pour laquelle il est qualifié (classification partielle).

Sur le certificat sont, par ailleurs, mentionnées la date d'attribution de la qualification (ou de son plus récent renouvellement) et la date d'échéance.

## MAÎTRISE DU SAVOIR-FAIRE

Dans la mesure où l'établissement a mis en place une démarche qualité ou environnementale certifiée par Qualibat, la certification de son système figure sur le certificat (système qualité ou système environnemental).

## FORTE DE SES RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL (H.T)	CLASSIFICATION	EFFECTIF MOYEN ANNUEL	CLASSIFICATION
Moins de 225 k€	CA 1	1 à 5	EFF 1
de 225 k€ à 450 k€	CA 2	6 à 20	EFF 2
de 450 k€ à 900 k€	CA 3	21 à 50	EFF 3
de 900 k€ à 1,35 M€	CA 4	51 à 100	EFF 4
de 1,35 M€ à 2,25 M€	CA 5	101 à 300	EFF 5
de 2,25 M€ à 5,50 M€	CA 6	Plus de 300	EFF 6
de 5,50 M€ à 11 M€	CA 7		
de 11 M€ à 22 M€	CA 8		
de 22 M€ à 55 M€	CA 9		
de 55 M€ à 110 M€	CA 10		
plus de 110 M€	CA 11		



Association loi 1901  
55, avenue Kléber  
75784 Paris Cedex 16  
[www.qualibat.com](http://www.qualibat.com)

Version 18

